



Macron et son gouvernement ORDONNENT, Le monde de la finance, le Patronat et les actionnaires DISPOSENT, La main d'œuvre et les travailleurs TRINQUENT



J'ORDONNE : que l'on laisse les riches, le Patronat et les actionnaires vivre et profiter de leurs richesses trop longtemps spoliées par les travailleurs

J'ORDONNE que les entreprises puissent utiliser une main d'œuvre plus corvéable et plus soumise. (Flexibilité, mobilité, temps partiel, contrat de chantier...)

J'ORDONNE un code du travail et un contrat de travail à la disposition et à la mainmise des entreprises

J'ORDONNE que le contrat de gré à gré devienne la règle

J'ORDONNE que les rebelles syndicats soient empêchés de nuire dans l'entreprise et contre les profits et les accumulateurs de richesses

J'ORDONNE que les fonctionnaires soient mis au pas au même titre que les salariés du privé, que les précaires, les chômeurs et les retraités

J'ORDONNE une justice plus clémence pour les entreprises que les salariés ne cessent de harceler

J'ORDONNE que les entreprises s'enrichissent et que les travailleurs travaillent...

J'ORDONNE que l'utilisation de l'expression « partage des richesses » soit inscrite comme une infraction de 1^{er} catégorie et soit punie d'une peine d'emprisonnement et d'une amende exemplaire

Avant que ce scénario ne devienne une réalité pour des millions de travailleuses et de travailleurs, salariés du public et du privé, indépendants, précaires, intérimaires, chômeurs et retraités, Agissons le 12 septembre 2017, dans l'entreprise et dans la rue, par la grève et en manifestant...

Le code du travail est protecteur et garant de droits pour tous les travailleurs et seul à même de garantir à tous de pouvoir vivre et travailler dignement. Conquis de haute lutte sociale, ce ne fut jamais un cadeau du patronat qui pense que « comme la vie et l'amour sont précaires, le travail peut l'être aussi »

Abaïsser les droits des salariés n'a jamais favorisé la reprise de l'économie !

Ce qui l'affecte, ce sont les somptueux cadeaux aux entreprises sous forme d'exonérations de cotisations à l'image du CICE ou pacte de responsabilité. Ce sont les gigantesques dividendes versés aux actionnaires au détriment de l'investissement, de la recherche et de l'innovation. C'est un vaste plan de rigueur et de super austérité que nous prépare le président Macron, c'est tout notre édifice social qu'il entend ainsi faire voler en éclats.

LE MARDI 12 SEPTEMBRE

– Je propose, j'agis pour le progrès social –





✓ **Santé et sécurité** : Le gouvernement veut renvoyer dans les lieux de travail, la responsabilité de définir les règles d'information et de protection des salariés. Le gouvernement met ainsi en danger des millions de salariés du public comme du privé.

✓ **Salaires** : fixés par les accords d'entreprise et non par les accords de branche, ils pourraient être revus à la baisse entreprise par entreprise. Avec l'autonomie des universités, des hôpitaux... Cette déclinaison est également possible dans le secteur public. **C'est une brèche ouverte à la casse du Statut.**

SERVICES PUBLICS : nouveau plan d'économie de 60 milliards d'euros.

✓ Suppression de 120000 postes de fonctionnaires ; 2 départs à la retraite sur 3 non remplacés dans la Fonction Publique de l'Etat et 1 sur 3 dans la Fonction Publique Hospitalière et Territoriale.

SECURITE SOCIALE/SANTE

✓ Nouveau plan d'économie de 15 milliards d'Euros dans la Santé et la Sécurité Sociale.

✓ Réformer le système de retraite par répartition, en s'attaquant au principe de Solidarité Inter générationnelle, au profit d'un système individualisé entraînant la marchandisation de la Sécurité Sociale et la baisse des pensions.

✓ Suppression des régimes étudiants et travailleurs indépendants : quelles conséquences pour les emplois, les prestations et les cotisations ?

✓ Réforme de l'assurance chômage : suppression des cotisations chômage remplacées par la CSG. Attaque de l'ensemble de la Sécurité Sociale (famille, maladie...), suppression des cotisations sociales et hausse de la CSG pour les retraités et les actifs et qui entraînera encore des baisses de prestations.

✓ **Remise en cause du contrat de travail** : contraindre les salariés, sous peine de licenciement à accepter tout changement de lieu de travail, de temps de travail, de rémunération.

✓ **Remise en cause du CDI** pour faciliter les licenciements,

✓ **Remise en cause de la hiérarchie des normes** ; en privilégiant l'accord d'entreprise sur l'accord de branche, la convention collective, le code du travail. C'est accentuer la concurrence entre salariés, afin de baisser toujours plus l'ensemble des garanties collectives.

✓ **Plafonnement des indemnités prud'homales** : limiter le montant des dommages et intérêts versés aux salariés par l'employeur ; en cas de licenciement abusif, la condamnation ne sera plus liée au préjudice.

✓ **Referendum dans les entreprises** à l'initiative de l'employeur : le chantage ! les salariés voteront sous la pression des directions !

✓ **Fusion des instances représentatives du personnel** : suppression des CHSCT, des délégués du personnel et des délégués syndicaux.

✓ Gel de la valeur du point d'indice

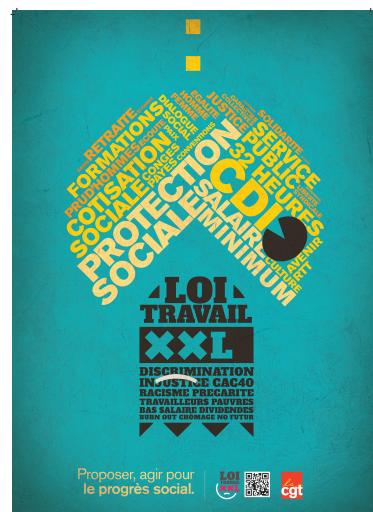
✓ Mise en place du jour de carence

✓ Freins au déroulement de carrière

Les mesures d'économie drastiques seront renvoyées dans leur mise en œuvre aux territoires créant encore de nouvelles disparités d'un territoire à l'autre.

La suppression des cotisations et le transfert vers l'impôt (CSG) changent

profondément la nature de la Sécurité Sociale. Notre salaire se décompose entre : Salaire direct «net» couvrant nos besoins individuels Salaire socialisé «brut» couvrant nos besoins collectifs (santé, vieillesse, famille, maternité, invalidité, handicap, logement, chômage...) **En supprimant les cotisations sociales, le gouvernement n'augmente pas notre salaire ; il le baisse**



C'EST TOUT NOTRE MODELE SOCIAL QUI EST ATTAQUE